

PROFIL DE POSTE

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

M

.....

Lieu de travail :

Association « La Corne d'Or »,
Résidence la Beugeardière, RANDONNAI
61190 TOUROUVRE AU PERCHE

~

AIDE - ACCOMPAGNEMENT - ANIMATION

L'AMP respecte les valeurs et les orientations de l'établissement « Résidence de la Beugeardière », telles que définies dans le *Projet d'établissement* et conformément à la loi du 02 janvier 2002.

FONCTIONS GENERALES

Dans l'arrêté du 30 avril 1992, qui régit la formation des AMP, il est précisé que le rôle de l'AMP se situe à la frontière du médical et du social, « il soigne et prend soin des personnes plus ou moins dépendantes ».

L'accompagnement des personnes adultes handicapées réclame une présence individualisée pour compléter l'action menée au niveau collectif.

Cela exige une réelle qualité de contact, la capacité d'un engagement relationnel, une présence éducative et sociale se concrétisant dans un accompagnement individualisé dans les actes de la vie quotidienne.

L'AMP peut assurer des fonctions de référént éducatif, et en conséquence, il met en œuvre des actions d'animation et d'éveil visant à favoriser l'intégration.

La fiche de poste n'est pas définitive, elle doit évoluer et peut être ajustée en fonction du cadre réglementaire, du projet d'établissement et au regard des besoins des personnes accueillies.

Les missions et les tâches s'exercent dans le respect des valeurs et du projet associatif, du projet d'établissement et du projet individuel des personnes accueillies, ainsi que le règlement intérieur.

Quel que soit le poste occupé, tout professionnel se doit d'être vigilant du respect et du bien-être de toute personne accueillie.

Chaque professionnel est tenu d'alerter et de signaler en cas de maltraitance ou d'entrave aux principes de bientraitance.

Tout professionnel exerçant au sein de l'établissement est soumis au respect de la discrétion professionnelle (ou du secret professionnel ou de l'obligation de réserve), de l'éthique et la déontologie.

L'actualisation régulière des connaissances en lien avec sa fonction est réalisée par chaque professionnel dans l'exercice de ses missions.

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

L'AMP travaille en lien direct avec le Chef de service, et sous son autorité et celle du directeur de l'Association.

FONCTIONS SPECIFIQUES

- il assure une présence éducative et veille à l'organisation et au bon déroulement du service durant les fonctions de lever, journée et soirée.
- il assure un soutien éducatif et une aide auprès des résidents nécessitant une aide ponctuelle ou un suivi particulier par rapport à l'hygiène (corporelle, chambre, linge), l'habillement, la gestion de la vêtue, la distribution des médicaments préparés par l'infirmière.
- il assure l'organisation et l'animation du petit déjeuner et des repas
- En l'absence de l'infirmière diplômée d'Etat, il participe à la distribution des médicaments le matin, le midi et le soir préparés par celle-ci.
- il assure un accompagnement éducatif et social en développant l'autonomie des résidents, en cohérence avec le projet individuel, à travers les actes courants de la vie quotidienne.
- il est référent éducatif d'un certain nombre de résidents. A ce titre, il assure le suivi de leur projet individuel et entretient des contacts avec leur famille et/ou les représentants légaux et prépare le Projet Personnel Individualisé annuel de chaque résident dont il ou elle est le référent.
- l'AMP met en œuvre différents ateliers, activités d'animation en fonction de son champ de compétences. Il organise et /ou participe aux moments festifs, culturels soit au foyer, à l'Espace des arts et techniques, à l'Espace Nature ou en liaison avec d'autres établissements, soit dans le cadre de sorties extérieures organisées par l'EAT ou de transferts.
- il veille à la sécurité des résidents, au respect de leur intégrité, de leur intimité, de leur bien-être, il prévient les risques. Il élabore et organise les sorties extérieures et les transferts, les mini-camps.
- Il doit avoir connaissance des documents de prises en charge (projet d'accompagnement personnalisé, projet d'établissement, compte-rendu de PPI).
- il est garant de la bonne utilisation du matériel et des véhicules mis à sa disposition, et à ce titre, il participe aux transports des résidents externes le matin et le soir sur L'AIGLE et MORTAGNE.
- il veille au confort et à l'aménagement des espaces de rencontre et d'activités.
- il contribue à assurer un accueil chaleureux des familles ou de l'entourage des résidents.
- il assure la communication écrite ou orale avec l'équipe pluridisciplinaire et les différents partenaires en utilisant les outils de transmission et en participant aux différentes réunions.

FONCTIONS D'UN SALARIE AMP NON DIPLOME, CONTRAT Avenir, EN REMPLACEMENT.

Elles sont identiques à celles décrites ci-dessus.

Il doit veiller à ne pas prendre d'initiatives qui ne seraient pas partagées par l'équipe

Document contractuel remis à

TOUROUVRE AU PERCHE, le2017

Signature

AMP

.....

Signature

Le Directeur

L'association « La Corne d'Or »

Mr FRENOT Jean-Marc